



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Débat d'orientations budgétaires 2013

DEL-2013-001

Numéro de la délibération : 2013/001

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/01/2013

Date de convocation du conseil : 17/01/2013

Date d'affichage de la convocation : 17/01/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia LE DOARÉ

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Maryvonne OLIVIERO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Monsieur Jean-Paul JARNO, Mme Nicole ROUILLARD par Monsieur Yvon PÉRESSE.

Étaient absents : M. Yovenn BONHOURE, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Débat d'orientations budgétaires 2013

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

En application du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit débattre des orientations budgétaires dans le délai de deux mois précédant le vote du budget lui même.

Nous vous proposons :

De prendre acte que le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2013 s'est tenu dans les conditions requises.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 janvier 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

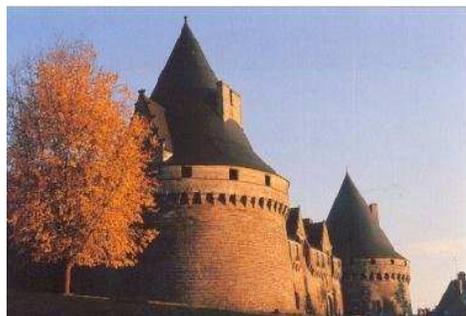
Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Ville de PONTIVY

Débat d'orientations budgétaires de l'année 2013



Préambule

Préalablement à l'examen et au vote du budget, le débat sur les orientations budgétaires permet :

- d'informer les élus sur la situation économique et financière de la ville
- de prendre connaissance des orientations de la loi de finances pour l'année 2013
- de définir les axes de notre politique pour l'année 2013 et de préparer le budget
- de vérifier que nos choix ne mettent pas en cause les équilibres financiers futurs.

Le budget sera présenté au conseil municipal du **13 février 2013** afin de disposer du temps nécessaire à la connaissance de toutes les données utiles à la recherche de l'équilibre (dotations, subventions, participations...)

Ce débat d'orientations budgétaires est le cinquième de ce mandat. Il doit être l'occasion d'examiner rétrospectivement, la structure et l'évolution de nos recettes et de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, mais aussi, de réaliser une étude prospective afin de prendre en compte un nouveau contexte financier et d'évaluer nos marges de manœuvres futures.

Cette prospective prend aussi en compte les enjeux et les orientations de l'Agenda 21.

Ainsi, ce document dont il convient de préciser qu'il n'est pas décisionnel et pas formellement soumis à un vote de la part de l'assemblée délibérante, traite successivement des points suivants :

- ◆ Situation financière de la ville : examen rétrospectif 2007-2011.
- ◆ Prospective financière 2013- 2016.
- ◆ Synthèse.

PARTIE I - Rétrospective financière

1. Situation financière de la ville

Au moment de débattre des orientations budgétaires, il faut rappeler les données financières caractérisant la situation de notre ville afin d'examiner leur évolution et de faire apparaître les tendances qui orienteront nos choix pour l'avenir.

Successivement, les thèmes suivants seront examinés :

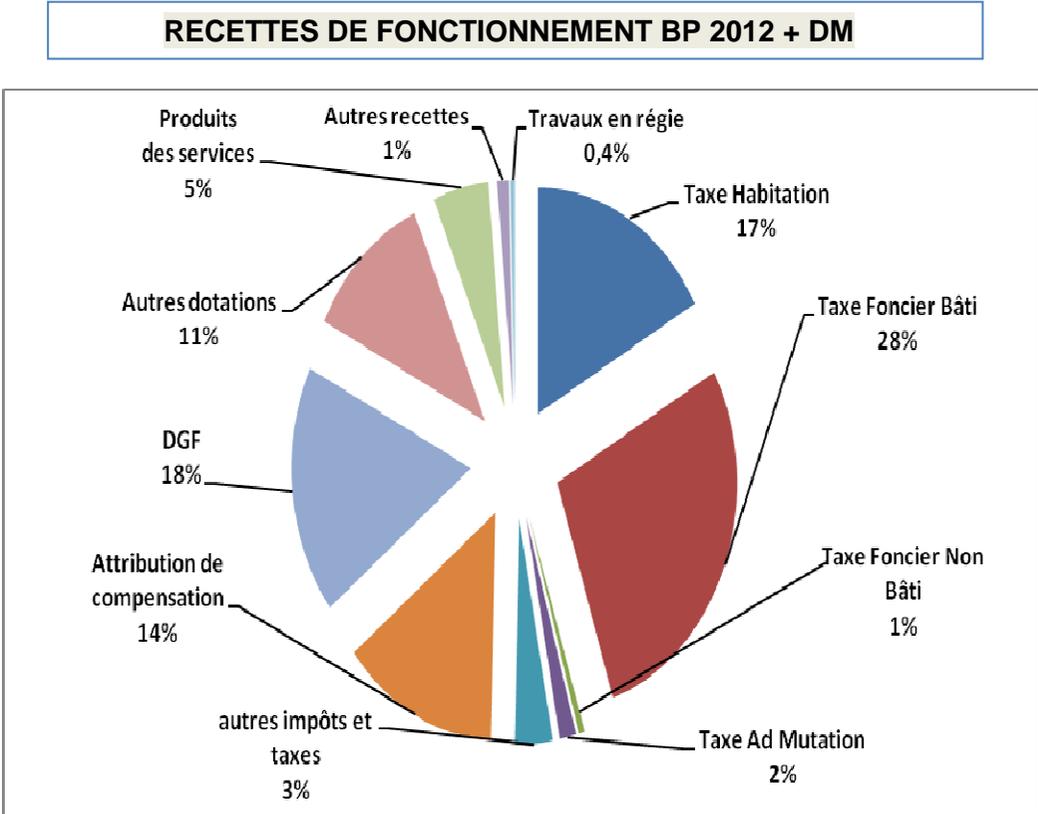
- ◆ Recettes de fonctionnement
 - ◆ Nature et évolution depuis 2007
 - ◆ Analyse des recettes de fiscalité
 - ◆ Analyse des concours de l'Etat
- ◆ Dépenses de fonctionnement
 - ◆ Nature et évolution depuis 2007
- ◆ Analyse des marges d'autofinancement.
- ◆ Point sur les investissements et leur financement.
- ◆ Analyse de l'endettement.

1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1.11 Nature et importance des recettes de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées par :

- Les impôts ou la fiscalité qui représentent **45,5 %** des recettes (taxe d'habitation TH, taxe sur le foncier bâti FB, taxe sur le foncier non bâti FNB)
- La dotation globale de fonctionnement DGF qui représente **17,9 %** des recettes
- Les autres dotations et compensations DSU, DSR, Dot Nat Péréquation, aides CAF et collectivités ... : **11,3 %**
- L'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire versée par Pontivy Communauté représentant **14 %** des recettes.
- Les produits des services: **5,6 %**.
- La Taxe additionnelle aux droits de mutation qui représente **1,5 %** des recettes (baisse en 2012 après 2 années de hausse et une baisse importante en 2009 du fait de la crise immobilière).
- Les autres impôts et taxes constituant **3,4 %** des recettes
- Les recettes diverses (intérêts de la dette récupérable, atténuation de charges de personnels) et les travaux en régie: **1,4 %**



1.12 Evolution des recettes de fonctionnement de 2007 à 2011.

RECETTES en €	2007	2008	2009	2010	2011	2012 provisoire	Evolution moyenne/an 2007/2011	Montant 2011 € par Habitant**	
								Pontivy	Bretagne
Impôts locaux (TH,FB,FNB)	5 772 794	5 935 575	6 199 477	6 373 065	6 641 613	6 850 019	3,60%	452	474
autres impôts et taxes	590 444	616 813	474 705	608 424	691 484	773 029	4,00%	47	60
dont droits de mutation	334 117	302 258	205 065	259 228	300 908	238 498	-2,58%		
Attribution de compensation et DSC	2 243 219	2 330 733	2 331 837	2 359 873	2 284 732	2 104 228	0,46%	155	142
Dotations et participations	4 696 331	4 867 570	4 436 988	4 627 006	4 595 200	4 446 683	-0,54%		
dont dotations de l'Etat (DGF,DSR,DSU,DNP)	3 579 284	3 613 793	3 443 070	3 474 548	3 525 983	3 562 725	-0,37%	240	200
Produits des services	809 214	860 363	847 417	780 414	906 245	831 833	2,87%		
Atténuation de charges	198 183	178 189	119 518	170 323	147 768	97 346	-7,08%		
TOTAL RECETTES REELLES*	14 310 184	14 789 243	14 409 941	14 919 105	15 267 042	15 103 139	1,63%	1 055	1 074

* hors recettes exceptionnelles, produits en régie et produits financiers ** comparaison aux communes de même strate (10 à 20 000 habitants)

Les recettes réelles (hors produits financiers de la dette récupérable, travaux en régie et produits exceptionnels) ont progressé de 1,63 % par an sur la période 2007-2011. En 2011 elles restent inférieures à la moyenne régionale (-19 € par habitant). Cette progression est aussi proche de l'inflation (1,68 % sur la période). 91 % de cette progression est liée à l'augmentation du produit fiscal et donc au dynamisme des bases. Il faut noter que le produit fiscal par habitant est inférieur à la moyenne régionale de même strate démographique.**

Pour l'année 2011 et les années suivantes, compte tenu du gel des dotations de l'Etat pendant 3 ans, la part des recettes liée au produit fiscal prendra encore plus d'importance.

En 2012, la ville a bénéficié d'une nouvelle recette fiscale dans le cadre du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)

1.13 Analyse des recettes de fiscalité

1.13.1 Comparaison des taux d'imposition

Taux d'imposition	Taux 2012 Ville de PONTIVY	France entière Taux moyens 2011 des communes de la strate 10 000 à 20 000 habt.	Bretagne* Taux moyens 2011 des communes de la strate 10 000 à 20 000 Habt	Morbihan* Taux moyens 2010 des communes de la strate 10 000 à 20 000 habt.
Taux Taxe d'Habitation	14,46 %	15,65 %	17,71 %	16,09 %
Taux du Foncier Bâti	25,89 %	22,89 %	21,69 %	28,69 %
Taux du Foncier Non Bâti	52,56 %	59,39 %	56,95 %	54,14 %
Taux TEOM	6,75 %	9,42 %	7,50 %	7,90 %

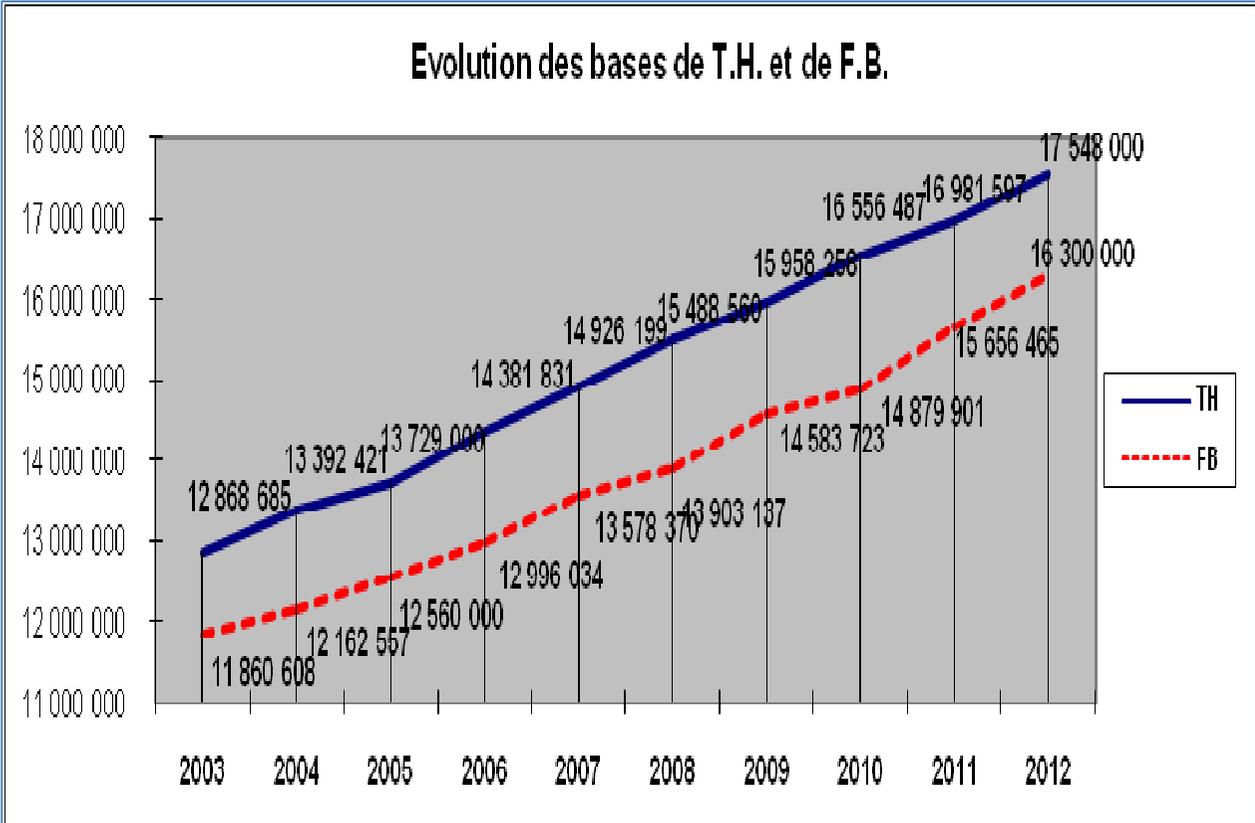
*Source : direction générale des collectivités locales (D.G.C.L.) Bretagne : 26 communes ; Morbihan : 6 communes

Les taux des 3 taxes n'ont pas augmenté depuis 1996.

Le taux communal de Taxe d'Habitation (14,46 %) est inférieur à ceux pratiqués dans le Morbihan (16,09 %) et dans la région Bretagne (17,71 %) Concernant la taxe sur le Foncier Bâti (25,89 %), le taux est supérieur à la moyenne régionale (21,69 %) et inférieur à la moyenne départementale (28,69 %)

Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par Pontivy Communauté dans le cadre de sa compétence « collecte des déchets », le taux est légèrement inférieur à la moyenne départementale et régionale depuis 2010. Elle a été réduite de 10% en 2012 pour favoriser le tri sélectif des déchets.

1.13.2 Evolution des bases fiscales de 2003 à 2012



L'ensemble des bases des trois taxes TH, FB et FNB progresse en 2012 de 3.7 % (+3.8 % en 2011).

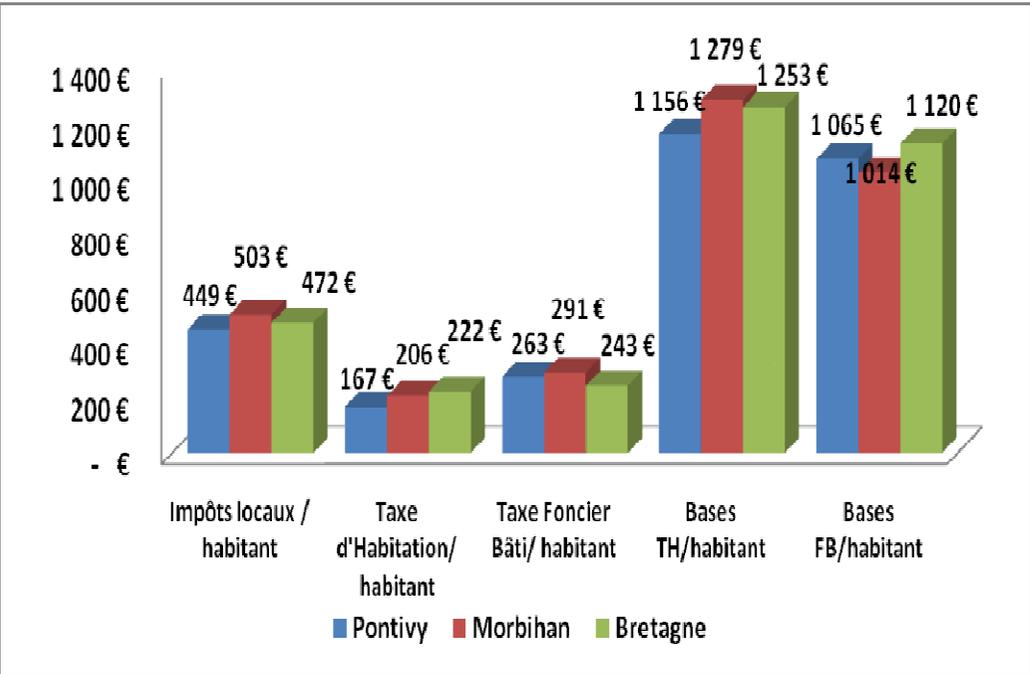
En 2012, la progression des bases de la TH est de 3,3 % (2,6 % en 2011) et celle du FB de +4,1 % (+5,2 % en 2011).

Les bases concernant les 3 taxes (TH, FB, FNB) ont eu une progression régulière équivalente à 3,4 % par an de 2002 à 2012.

De 2002 à 2007 les bases augmentent de 3,3 % par an. La période 2007-2012 montre une évolution légèrement plus soutenue des bases (+3.5 % par an) en lien avec le développement de l'immobilier en 2008 et l'augmentation forfaitaire des bases en 2009 (+2.5 %)

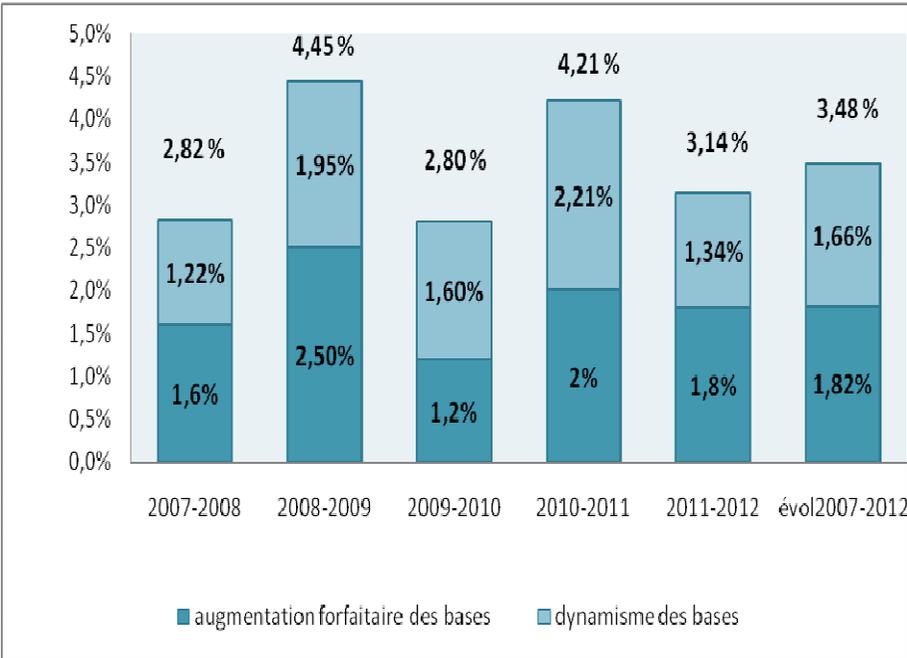
1.13.3 Analyse du produit fiscal

Analyse des impôts locaux 2011*



*Source : direction générale des collectivités locales (D.G.C.L.) Bretagne : 26 communes ; Morbihan : 6 communes

Evolution du produit fiscal 2007-2012



Le produit fiscal global (combinaison des bases et des taux) par habitant (449 €) est inférieur aux moyennes départementale et régionale du fait de la faiblesse des bases et du taux de Taxe d'Habitation.
En 2011, le produit fiscal représente 43,3 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le produit fiscal a progressé de 3,14 % en 2012 (+4,21 % en 2011). Il a évolué en moyenne de 3,48 % par an entre 2007 et 2012
En 2012, La TH représente 37,1 % du produit fiscal, la TFB représente 61,7 % du produit fiscal et la TFNB représente 1,2 % du produit fiscal.

1.14 Analyse des concours de l'Etat

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012	Evolution moyenne/an 2007-2012
Dotations de l'Etat								
DGF	2 757 417	2 787 851	2 720 503	2 725 549	2 688 791	2 686 371	-0,09%	
DSU	335 416	340 783	340 783	340 783	340 783	340 783	0,00%	
DSR	207 608	224 131	226 127	247 058	253 701	256 316	1,03%	
Dotation Nat Péréquation	278 843	261 028	155 657*	161 158*	242 708	277 453	14,32%	
Autres dotations	6 243	4 214	1 773	1 525	-	1 802		
TOTAL DOTATIONS	3 585 527	3 618 007	3 444 843	3 476 073	3 525 983	3 562 725	1,04%	-0,13%
Allocations compensatrices								
Compensation TH	281 822	285 852	288 458	305 116	293 593	310 058	5,61%	
Compensation TP	210 468	174 222	123 419	112 237	122 936	86 873	-29,33%	
Compensation TF	110 630	116 607	105 937	100 401	103 929	80 507	-22,54%	
autres compensations	4 275	2 135	1 453	2 735	1 404	1 271	-9,47%	
TOTAL COMPENSATIONS	607 195	578 816	519 267	520 489	521 862	478 709	-8,27%	-4,64%

* population DGF < 15 000 habitants

Les dotations de l'Etat pour participer aux dépenses de fonctionnement de la ville ont augmenté régulièrement jusqu'en 2008 (généralement en fonction de l'inflation). Ce n'est plus le cas depuis 2009. Le gel triennal (2011-2013) des dotations de l'Etat dégradera encore cette situation. Ce sont notamment les allocations compensatrices qui subissent les baisses les plus importantes conformément aux lois de finances successives.

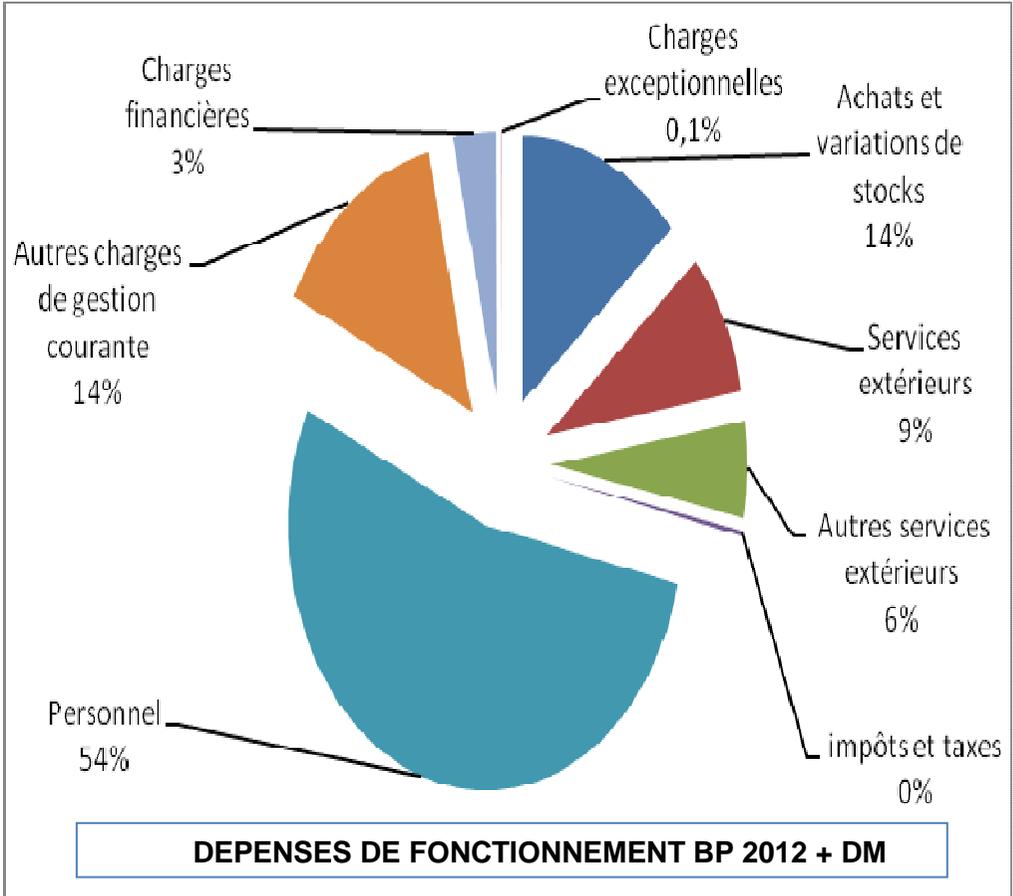
En 2012, l'ensemble des dotations et compensations a faiblement baissé (-0,16 %). Sur la période 2007-2012, il a baissé de 0,73 % par an.

La Dotation Nationale de Péréquation fluctue en fonction du niveau de population DGF (effet de seuil à 15 000 habitants).

1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1.21 Nature et importance des dépenses de fonctionnement.

- Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées par :
- Les charges de personnel qui représentent **53,6 %** des dépenses. La ville assure ses différentes missions avec **178 agents (171 ETP au 1^{er} janvier 2013)**
 - Les charges à caractère général (**28,5 %**) qui sont liées aux achats et fournitures nécessaires pour le bon fonctionnement des services (compte 60), aux prestations des services extérieurs (compte 61 et 62) et aux impôts et taxes dues par la commune (compte 63)
 - Les autres charges de gestion courante (**14,3 %**) qui comprennent les indemnités des élus, la participation de la ville au CCAS et au SDIS, les subventions pour les écoles privées sous contrat, les subventions aux associations
 - Les charges financières (**3,5 %**) qui sont des charges d'intérêts liées aux emprunts souscrits



1.22 Evolution des dépenses de fonctionnement de 2007 à 2011

DEPENSES en €	2007	2008	2009	2010	2011	2012 provisoire	Evolution moyenne/an 2007-2011	Montant 2011 (€ par habitant*)	
								Pontivy	Bretagne
Personnel(C64)	6 858 979	6 730 120	6 836 515	6 809 704	6 688 602	6 579 639	-0,63%	445	486
Charges à caractère général	3 293 882	3 333 693	3 232 635	3 354 883	3 296 519	3 414 753	0,02%	222	223
dont achats et variation de stocks(C60)	1 587 842	1 754 659	1 730 203	1 704 238	1 728 390	1 702 019	2,14%		
dont services extérieurs(C61)	836 007	732 409	718 202	844 089	720 750	1 009 805	-3,64%		
dont autres services extérieurs(C62)	809 442	803 240	740 004	774 306	812 974	671 206	0,11%		
dont impôts et taxes(C63)	60 591	43 385	44 226	32 250	34 405	31 723	-13,19%		
Autres charges de gestion courante(C65)	2 191 235	1 801 896	1 838 039	1 591 784	1 786 286	1 747 234	-4,98%		
dont subventions	572 187	749 216	681 534	636 396	718 416	687 768	5,85%	76	84
Charges financières	450 694	747 019	488 621	474 250	421 239	404 853	-1,68%	24 (29*)	33
Autres charges	15 067	18 469	1 804	5 207	4 628	9 489	-25,55%		
TOTAL DEPENSES REELLES	12 809 857	12 631 198	12 397 614	12 235 828	12 197 274	12 155 968	-1,22%	820	878

* communes de même strate démographique

** intérêts dette nette

En 2011, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 0,32 % du fait du transfert des compétences « petite enfance » à Pontivy Communauté. *Principal poste de dépenses, les frais de personnel (montant net) représentent 54,8 % des dépenses de fonctionnement (Bretagne : 55,4 %) et 445 € par habitant (Bretagne : 486 € par habitant).*

Sur la période 2007-2011, les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 1,22 % par an, malgré l'inflation (1,6% sur la période). Sur cette période, il faut noter les dépenses élevées en 2007,2008 et 2009 du compte « autres charges de gestion » sont liées au règlement du contentieux OGEC.

1.3 ANALYSE DES MARGES D'AUTOFINANCEMENT

	CA 2007 Résultat	CA 2008 Résultat	CA 2009 Résultat	CA 2010 Résultat	CA 2011 Résultat	CA 2012 Provisoire	Pontivy 2011 €/ habitant	Bretagne 2011 €/ habitant
Recettes réelles de Fonctionnement (en €)	14 584 751	15 024 644	14 741 221	15 194 188	15 351 013	15 244 386	1 045*	1 074*
Dépenses réelles de Fonctionnement Hors prélèvement déficit ou excédent (en €)	12 809 857	12 631 198	12 397 614	12 235 828	12 197 274	12 155 968	830	878*
Marge brute d'exploitation = CAF Brute) (en €)	1 774 894	2 393 446	2 343 607	2 958 361	3 153 739	3 088 419	215	196*
Capital dette nette (en €)	743 247	729 092	594 713	498 826	511 748	620 140		
Marge nette d'autofinancement = CAF Nette (en €)	1 031 647	1 664 354	1 748 894	2 459 534	2 641 991	2 468 279	180**	110*

* source DGCL 2011

** CAF nette corrigée (dette nette)

L'autofinancement est indispensable pour développer les programmes d'investissement (études, travaux ou acquisitions) et en assurer une partie du financement.

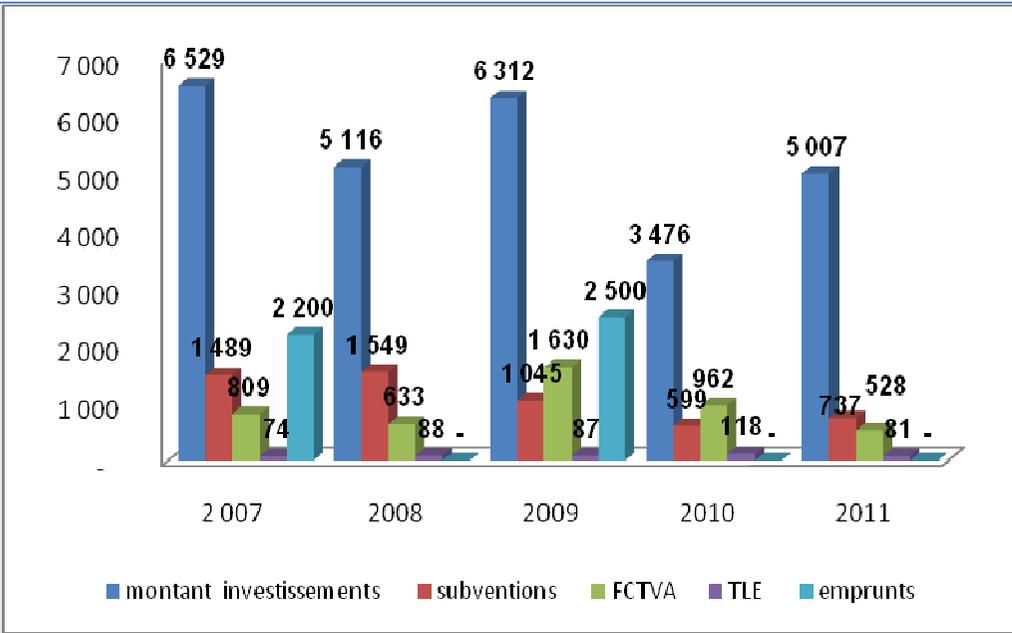
Il est mesuré par la capacité d'autofinancement nette. Une fois les dépenses réelles couvertes et le capital de l'annuité remboursé, la CAF Nette a été en moyenne de 1 907 735 € sur les 5 dernières années (2007 à 2011).

La maîtrise des recettes de fonctionnement mais surtout des dépenses de fonctionnement est essentielle pour dégager de l'autofinancement. La gestion de l'endettement, avec ses conséquences sur les charges financières et le niveau de capital à rembourser, est aussi primordiale.

La ville dispose de bonnes capacités d'autofinancement de son programme d'investissement (180 € par habitant / 110 € par habitant au niveau régional) en 2011.

1.4 LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

En €	2007	2008	2009	2010	2011	2012 provisoire	Pontivy 2011	Bretagne 2011	moyenne /an 2007-2011	Ratios moyens /5ans
montant des investissements	6 529 061	5 116 150	6 311 190	3 475 805	5 006 654	5 654 912	341 €/hab	300 €/hab	5 287 772	360 €/hab
subventions	1 548 546	1 045 437	1 144 972	599 430	737 294	909 996	14,73 %	11,43 %	1 015 136	19,2 %
FCTVA	808 966	632 917	1 629 997	962 068	528 116	701 028	10,55 %	10,94 %	912 413	17,3 %
TLE-TA depuis 2012	74 459	87 805	86 846	117 739	80 994	85 824	1,6 %		89 569	1,7 %
emprunts	2 200 000	0	2 500 000	0	0	1 750 000	0 %	23,58 %	940 000	17,8 %



Avec un niveau d'investissement de 26 438 860 € sur la période 2007-2011 soit 5 287 772 € par an et 360 € par habitant, la ville est nettement au dessus de la moyenne régionale (300 € en 2011, 330 € en 2009, année du plan de relance)

Ce niveau d'investissement élevé est possible parce que la ville dégage des capacités d'autofinancement importantes mais aussi parce que les investissements ont été bien subventionnés (19,2 % des investissements sur la période). Toutefois, le niveau des subventions a fortement baissé en fin de période.

Le FCTVA, lié aux travaux réalisés l'année précédente, a permis de financer 17,3 % des investissements. Le FCTVA a été abondé en 2009 du fait de l'engagement de la ville dans le plan de relance de l'Etat.

Le recours à l'emprunt, nécessaire à hauteur de 17,8 % sur cette période, reste modéré (20,1 % en incluant l'exercice 2012).

1.5 L'ENDETTEMENT

1.51 Niveau de la dette par habitant

Ce ratio Dette / population est un critère d'analyse de la situation financière de la Ville. Il doit être comparé au ratio moyen des communes de Bretagne de même strate démographique et jouant le même rôle de ville centre.

Pour l'année 2013, il s'agit de la dette au 1^{er} janvier de l'exercice (hors emprunts nouveaux).

Tableau comparatif de la dette en capital

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Bretagne 2011*
Nombre d'habitants	15 044	15 044	14 469	14 632	14 695	14 758	14 860	
Dette nette totale Ville+eau+assainissement	12 869 K€	14 481 K€	14 416 K€	15 777 K€	16 254 K€	9 364 K€**	10 494 K€**	
Ratio Dette nette totale en € par habitant	855 €/HBT	962 €/HBT	996 €/HBT	1 078 €/HBT	1 106 €/HBT	-	-	
Dette nette ville	7 744 K€	9 201 K€	8 465 K€	10 367 K€	9 876 K€	9 364 K€	10 494 K€	
Ratio dette nette ville en € par habitant	514 €/HBT	612 €/HBT	585 €/HBT	709 €/HBT	672 €/HBT	635 €/HBT	706 €/HBT	887 €/HBT

**Source D.G.C.L. : Ratio moyen des villes de Bretagne et de la strate 10 000 à 20 000 habitants calculé à partir des budgets principaux. Dette totale /habitant au 31 décembre 2011*

** *A partir du 1^{er} janvier 2012, l'encours ne concerne plus que le budget ville, les services d'eau potable et d'assainissement ayant été transférés à Pontivy Communauté au 1^{er} juillet 2011*

Le niveau d'endettement par habitant (706 € par habitant au 01/01/2013) a augmenté en 2012 mais reste nettement inférieur à la moyenne régionale (887 € au 31/12/11). Deux emprunts respectivement de 1 000 000 € et 750 000 € ont été contractés auprès du CMB en 2012.

1.52 Capacité de remboursement de la dette

Le ratio « dette/épargne brute » exprime le nombre d'années d'épargne que la section de fonctionnement devrait dégager pour couvrir le remboursement du total de la dette.

Le niveau d'endettement à lui seul ne permet pas de caractériser la bonne ou la mauvaise santé financière d'une commune. Le ratio exprimant la capacité de remboursement est plus pertinent à cet égard puisqu'il prend en compte à la fois le niveau d'endettement et la capacité de la collectivité à épargner pour rembourser cette dette.

Ratios dette/épargne brute

	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012 Provisoire	Bretagne 2011*
Dette nette ville	9 201 K€	8 465 K€	10 367 K€	9 876 K€	9 364 K€	10 494 K€	
Épargne brute	1 767 K€	2 378 K€	2 344 K€	2 958 K€	3 154 K€	3 088 K€	
Ratio Dette/épargne brute	5.2 ans	3,6 ans	4,4 ans	3,3 ans	3 ans	3,4 ans	4,5 ans

* Moyenne des communes de Bretagne de même strate démographique en 2011

En règle générale un ratio en deçà de 5 années traduit une bonne situation financière. De 5 à 10 ans, il convient d'être vigilant. Au-delà de 10 années la situation peut devenir délicate, le danger de surendettement existe.

Grâce à un niveau d'endettement maîtrisé et une bonne capacité d'autofinancement liée à la dynamique des recettes et à la maîtrise des dépenses, la ville a de bonnes capacités pour rembourser sa dette.

1.53 Evolution de l'annuité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Capital (annuité)	1 079 K€	937 K€	793 K€	833 K€	948 K€	698 K€	723 K€	748 K€	775 K€	803 K€	795 K€	770 K€
Intérêts (annuité)	488 K€	490 K€	507 K€	421 K€	447 K€	422 K€	394 K€	365 K€	335 K€	304 K€	271 K€	240 K€
Dettes totales annuité	1 567 K€	1 426 K€	1 300 K€	1 254 K€	1 395 K€	1 120 K€	1 117 K€	1 113 K€	1 110 K€	1 106 K€	1 067 K€	1 009 K€
Dettes récupérables capital	350 K€	342 K€	304 K€	321 K€	328 K€							
Dettes récupérables intérêts	165 K€	131 K€	97 K€	66 K€	33 K€							
Dettes récupérables totales	515 K€	473 K€	401 K€	388 K€	361 K€							
Annuité Dette nette	1 052 K€	953 K€	899 K€	867 K€	1 034 K€	1 120 K€	1 117 K€	1 113 K€	1 110 K€	1 106 K€	1 067 K€	1 009 K€
Prélèvement rbt capital	729 K€	595 K€	489 K€	512 K€	620 K€	698 K€	723 K€	748 K€	775 K€	803 K€	795 K€	770 K€

En 2012, le montant de l'annuité nette par habitant se situe à 70 € (+9 €/2011), bien en deçà de la moyenne régionale (118 € par habitant). Il progressera les années suivantes comme le montre le tableau de remboursement des emprunts contractés au 31/12/2012. Cette charge est tout à fait supportable par le budget de la ville.

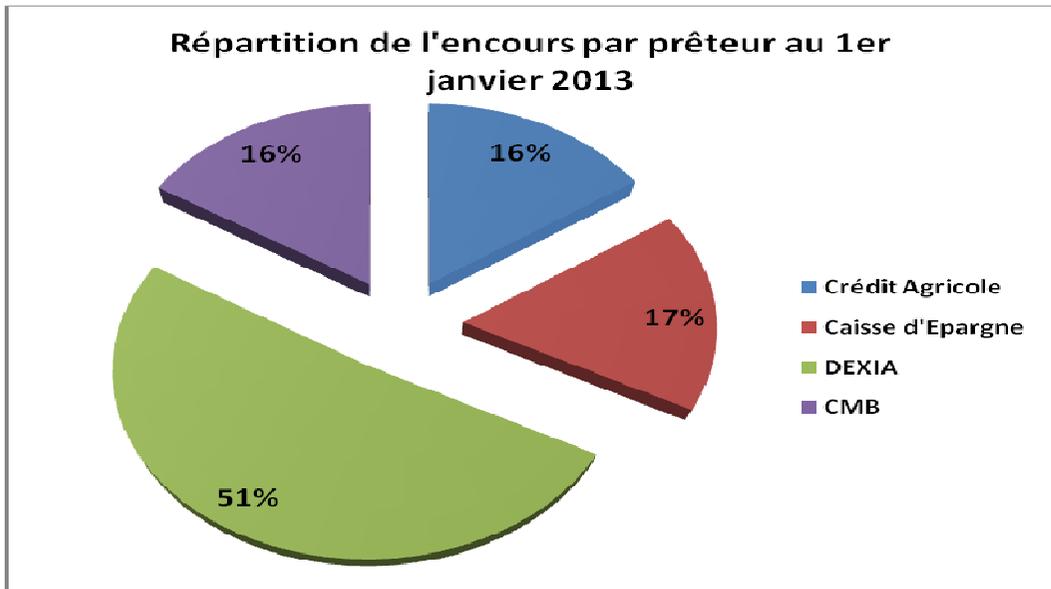
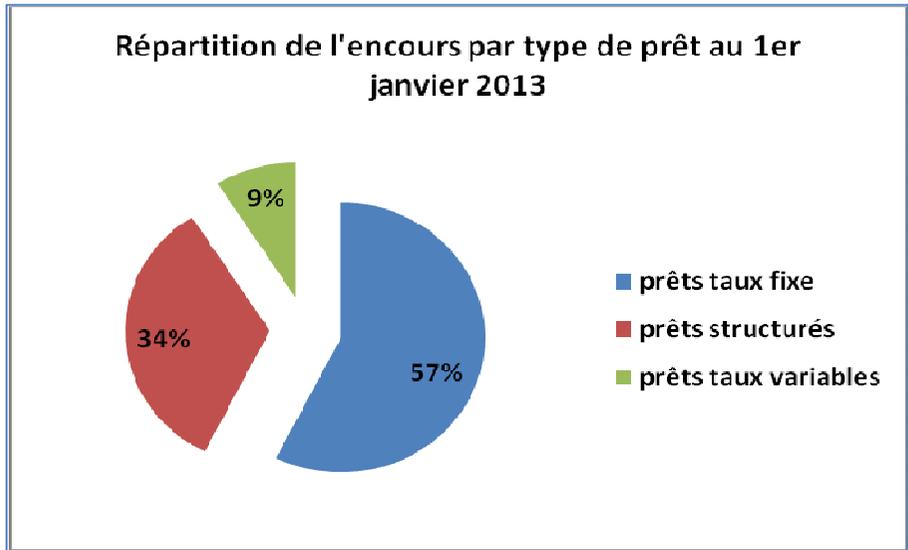
***Dettes récupérables :** Il s'agit d'emprunts réalisés par la ville pour le compte de tiers mais la ville récupère en totalité auprès de ces mêmes tiers, le montant de l'annuité :

Hôpital de PONTIVY	Fin en 2012
Tennis	Fin en 2010
Budget eau et budget assainissement	Fin en 2011

1.54 Caractéristiques de la dette

- Structure et coût de la dette

	Au 01/01/2011	Au 01/01/2012	Au 01/01/2013
Encours dette globale	10 525 402	9 692 180	10 494 010
Taux moyen	4,40%	4,04%	
Taux moyen des prêts à taux fixes	4,53%	4,22%	4,26%
Taux moyen des prêts structurés	3,76%	3,76%	3,76 %
Taux moyen des prêts à taux variables			4,18 %
Durée moyenne résiduelle	14 ans et 3 mois	13 ans et 7 mois	13 ans et 4 mois
Durée de vie moyenne	7,7 ans	7,7 ans	7 ans



En 2012, la ville a contracté deux emprunts auprès du CMB, le premier d'un montant de 1 000 000 € au taux variable de 4,185 % (indexation LEP) et le second de 750 000 € aux taux fixe de 4,59 %.

La ville a une structure de dette saine avec 57 % de l'encours de prêts à taux fixes et 9 % de l'encours de prêts à taux variables. Les deux prêts structurés (34 % de l'encours) présentent peu de risques compte tenu de l'indexation des taux retenue, soit des indices en euros pour l'un (Euribor 12 mois), soit des écarts d'indices en zone euro (écarts taux Court Terme et taux Long Terme) pour l'autre. Selon la charte Gissler, ils sont classés respectivement E1 et E3. La ville n'a donc pas de prêts toxiques (prêts classés F ou considérés hors charte).

CONCLUSION DE L'ANALYSE FINANCIERE

Au regard des différentes analyses présentées, à savoir la nature des recettes et leur évolution, la structure des dépenses et leur évolution, les capacités d'autofinancement dégagées et le niveau de l'endettement, nous pouvons affirmer que **la situation financière de la ville est saine**. Et ce tout en assurant les missions de service public tant dans les domaines scolaires, culturels, sportifs, associatifs, de l'enfance jeunesse, de l'action sociale, tout en améliorant le cadre de vie au quotidien des Pontivyens et tout en menant un programme d'investissements ambitieux (20 448 561 € sur les 4 dernières années de 2009 à 2012) pour créer les équipements structurants, préserver notre patrimoine et améliorer ainsi l'attractivité de la ville.

Cette situation financière permet d'envisager l'avenir sereinement malgré les incertitudes liées à la crise économique et tout en prenant en compte l'effort demandé par l'Etat aux collectivités locales pour redresser les finances de notre pays. Elle va permettre de poursuivre la réalisation du programme d'investissements prévus sur les 4 années à venir et contribuer ainsi à l'activité économique et à l'emploi dans notre région.

2 PARTIE II – Orientations et prospective financière

1. Eléments de contexte

Pour réaliser cette **prospective financière** sur 4 ans et **préparer le budget 2013**, nous devons prendre en compte les éléments de la loi de finances 2013.

Loi de finances 2013

➤ **Concours financiers de l'Etat**

Afin d'atteindre ses objectifs de réduction de l'endettement et du déficit publics et ramener ainsi les comptes publics à l'équilibre structurel à moyen terme, le gouvernement entend que les collectivités locales participent à l'effort de redressement.

Pour 2013, la principale disposition de la loi de finances pour les collectivités locales concerne la confirmation **du gel des dotations pendant 3 ans** (2011-2013) et donc la **fin de leur indexation sur l'inflation prévisionnelle**. En effet, 2013 sera la troisième année de gel de l'enveloppe normée intégrant l'ensemble des dotations de l'Etat (50,5 milliards d'euros).

Ce gel n'a pas le mérite de garantir la stabilité, ni la visibilité des recettes des collectivités locales puisque chaque dotation dispose de ses propres modalités d'évolution.

La principale dotation contenue dans cette enveloppe- la DGF-doit progresser de 119 Millions d'€uros (+0.3%) pour atteindre 41.5 milliards d'€uros (articles 19 et 25).

La progression de la DGF ne permet pas cependant de couvrir les sommes nécessaires à la progression mécanique de certaines composantes (accroissement de la population, progression de l'intercommunalité respectivement de 59 et 100 Millions d'€uros) et d'assurer la progression souhaitée des dotations de péréquation pour 238 Millions d'€uros.

Il est donc prévu au sein même de la DGF :

- une diminution des dotations de garantie pour 156.5 Millions d'€uros (en fonction du potentiel fiscal des Communes)
- une minoration de la dotation de compensation pour 121.5 Millions d'€uros

Pour les communes, la part dotation de base sera stable tandis que le complément de garantie pourra baisser de 0 à 6 % selon le potentiel fiscal

Malgré ce gel, les dotations de péréquation doivent progresser de 120 Millions d'€uros pour la DSUCS (+8,5 %) et 78 Millions d'€uros pour la DSR (+ 8,5 %) contre 4.5 % en 2012. La Dotation Nationale de Péréquation progresse de 10 Millions d'€uros (+1,31 %).

Comme chaque année, la stabilisation des concours financiers est obtenue par les compensations d'exonérations fiscales qui jouent le rôle de variable d'ajustement en absorbant les baisses nécessaires à l'évolution positive des autres dotations. Une baisse de **13.6%** sera enregistrée sur ces compensations, soit un montant de 168 Millions d'€uros.

Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) n'est pas concerné par le gel. D'un montant de 5.6 Milliards d' €uros, il progresse de 120 Millions d'€uros. Le taux reste fixé à 15.482% des dépenses éligibles.

En **2014 et 2015**, une **diminution des dotations de 1,5 %** est prévue (-750 Millions d'€uros par an) Les modalités d'association des Collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics seront négociées dans le cadre d'un pacte de confiance et de solidarité.

➤ **Mesures de péréquation des ressources fiscales**

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place par la loi de Finances 2012. Ce fonds de péréquation horizontale, qui concerne l'ensemble du bloc communal, passe de 150 Millions d'€uros en 2012 à 360 Millions d'€uros en 2013.

Il est prévu plusieurs aménagements avec notamment l'introduction du revenu/habitant (à hauteur de 20%) dans la détermination des prélèvements, en plus de Potentiel financier agrégé (PFIA).

Les modalités de la répartition entre l'EPCI et les Communes membres sont également revues aussi bien pour les prélèvements que pour les reversements, avec l'introduction du coefficient d'intégration fiscale (CIF).

Concernant les aspects fiscaux de la loi de finances,

➤ **Evolution des bases locatives**

Les bases locatives des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti progressent forfaitairement de 1,8 % comme en 2012, taux correspondant à l'inflation prévisionnelle (+ 2 % en 2011, 1,2 % en 2010, +2,5 % en 2009).

2. Orientations budgétaires 2013 et hypothèses prises en compte dans la prospective

Quelles orientations pour 2013 ?

- *maintenir les taux d'imposition au niveau actuel*
- *poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement*
- *tout en assurant les missions et les services correspondant aux besoins de la population pontivyenne*
- *poursuivre notre politique d'investissement pour améliorer l'attractivité de la ville, aménager la ville et ses quartiers, améliorer les services et les équipements publics, faciliter la vie des associations et moderniser et équiper les services communaux*
- *mettre en œuvre le programme d'actions de l'Agenda 21 pour une ville responsable, pour une ville qui relie, pour une ville qui progresse et pour une ville partenaire.*

L'analyse prospective doit nous permettre de **préparer le budget 2013** en fonction du contexte évoqué ci-dessus et de vérifier que **nos choix pour l'année 2013**, ne mettront pas en cause les **équilibres financiers futurs**.

Pour réaliser cette prospective, les hypothèses retenues ont pour base les montants des recettes et des dépenses du compte administratif 2012 provisoire.

Cette analyse a un caractère purement prévisionnel.

2.1. Recettes de fonctionnement

2.1.1. Imposition directe (compte 7311)

L'hypothèse d'évolution du produit fiscal retenue, compte tenu du dynamisme des bases fiscales observé ces dernières années et de la loi de finances 2013 qui prévoit une **hausse forfaitaire des bases de 1,8 %**, est de **+ 3 %** pour 2013 et les 3 années suivantes, **sans augmentation des taux d'imposition communaux**. Le produit fiscal 2013 sera de **7 055 520 €** soit **+ 205 501 €**

2.1.2. Attribution de compensation (compte 737321)

L'attribution de compensation diminue de 137 800 € en année pleine pour prendre en compte les transferts des compétences « Pondibus » et « transports scolaires ». Son montant 2013 sera de 1 921 000 €. La dotation de solidarité communautaire (DSC) reste inchangée à 145 542 €.

2.1.3. Autres impôts et taxes (compte 73)

Le montant des autres impôts et taxes (droits de mutation, taxe emplacements publicitaires, taxe électricité, Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale..) a été réduit de 100 000 € pour tenir compte de la double recette de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure en 2012 et se situe à 673 308 €, les autres taxes étant reconduites au même niveau qu'en 2012.

2.1.4. D.G.F.et autres dotations de l'Etat (compte 74)

En 2013, il est prévu une **légère baisse des dotations** pour prendre en compte la loi de finances 2013 (-0.2 % soit – 8 083 €):

- baisse du complément de garantie de la DGF, baisse des compensations d'exonérations fiscales, stabilité des autres dotations

Le montant global des dotations se situera à 4 033 351 € en 2013

Pour 2014 et 2015, une baisse de 1,5 % a été retenue compte tenu des orientations prévues pour la réduction des déficits publics.

Pour 2016, le gel des dotations a été retenu

2.1.5. Autres dotations (compte 74)

Ce poste qui prend en compte les aides du Conseil régional, du Conseil général, de la Caisse des Allocations familiales pour différentes actions en direction de l'enfance et de la jeunesse et de l'animation culturelle sera réduit pour prendre en compte la fin des subventions « transports scolaires » compte tenu du transfert de la compétence à Pontivy Communauté.

Prévision 2013 : 387 013 €. Pas d'évolution pour les années suivantes

2.1.6.Produits des services et locations (comptes 70 et 752)

Il s'agit de prendre en compte les recettes liées aux différents services proposés par la ville (restauration scolaire, garderies, expositions, Château, centre aéré, CLSH, vacances pour tous, cimetières, occupation du domaine public, camping...) et aux locations d'immeubles et de salles. En 2013, il sera pris en compte la fin des recettes concernant «Pondibus» et «les transports scolaires» compte tenu du transfert de ces compétences à Pontivy Communauté. **Une progression de 1,5 % a été retenue sur la durée de la simulation.**

Prévision 2013 produits des services : 718 685 € (=2012)

Prévision 2013 location d'immeubles : 114 845 € (+1,5 %)

2.1.7. Atténuation des charges de personnel (comptes 6419 et 6459)

Il s'agit des recettes liées aux remboursements des rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'office du tourisme et du SDIS et des remboursements de rémunérations des agents qui sont en congé de longue maladie. Prévision 2013 et suivantes: 97 346 € (= 2012)

2.1.8.Produits financiers dette récupérable (compte 76)

Cette recette, qui correspondant aux intérêts des prêts remboursés pour le compte de l'hôpital, est supprimée puisque le remboursement des prêts s'est achevé en 2012.

2.1.9.Estimation du résultat reporté : 615 000 €

2.2. Dépenses de fonctionnement

2.2.1. Charges de personnel (compte 64)

Un taux d'évolution des charges de personnels de + 2 % a été retenu pour prendre en compte :

- le Glissement Vieillesse Technicité de la masse salariale (avancements, changement de grades)
 - l'accueil des 3 jeunes dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir (école, peintre, espaces verts)
 - le poste de chargé de communication en année pleine
 - les besoins en personnel pour l'animation du projet de la future médiathèque-archives (2 recrutements d'adjoint du patrimoine : 1 agent titulaire à temps complet et 1 agent non titulaire à mi temps).
 - le remplacement de 3 agents en congé maternité
 - l'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2013
 - l'augmentation des cotisations retraite (part employeur)
 - l'évolution de la participation de la ville à la mutuelle complémentaire des agents
 - l'augmentation des contributions au centre de gestion et au CNFPT

Prévision 2013 : 6 711 K€

Pour les 3 années suivantes, le même taux d'évolution de 2 % a été retenu.

2.2.2. Charges à caractère général

2.2.2.1. Achats et variations de stocks (compte 60)

Sont enregistrés à ce compte les achats nécessaires au fonctionnement normal des services (gaz, électricité, eau, assainissement, carburants, fournitures d'entretien, fournitures administratives...)

Un taux d'évolution de 2,5 % par an a été retenu

Prévision 2013 : 1 745 K€

2.2.2.2. Services extérieurs (compte 61)

Sont enregistrées à ce compte les prestations de services nécessaires au fonctionnement normal des services (restauration scolaire, locations, entretien de la voirie, du matériel et des bâtiments, maintenance, assurances, études, documentation...)

Un taux moyen d'évolution de 2 % par an a été retenu. Ce taux a été ajusté pour prendre en compte la biennale du livre d'histoire.

Prévision 2013 : 1 010 K€

2.2.2.3. Autres services extérieurs (compte 62)

Sont enregistrés à ce compte notamment les transports collectifs, les frais d'expositions, de spectacles et d'animation, fêtes et cérémonies, catalogues et imprimés, frais d'affranchissement et de télécommunications...

Un taux moyen d'évolution de 2 % par an a été retenu. Ce taux a été ajusté pour prendre en compte la biennale du livre d'histoire.

Prévision 2013 : 537 K€

2.2.2.4. Impôts et taxes (compte 63)

La commune est redevable d'impôts et de taxes (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxes sur les spectacles, SACEM)

Un taux moyen d'évolution de 2 % par an a été retenu.

Prévision 2013 : 32 K€

2.2.2.5. Autres charges de gestion courante (compte 65)

Elles comprennent les indemnités des élus et les frais de formation, la contribution au service incendie, les subventions versées aux écoles privées sous contrat, les subventions aux associations et la subvention d'équilibre au CCAS.

En 2013, ces charges augmentent de 4 %, la subvention d'équilibre au CCAS progressant de 30 000 € (prise en compte de l'épicerie solidaire en année pleine), la contribution au SDIS évoluant de 2 % et le soutien aux associations étant aussi revalorisé de 2 %.

Prévision 2013 : 1 812 K€

Au-delà de 2013, une augmentation des dépenses de 2 % par an a été prévue.

2.2.2.6. Frais financiers

Le montant des frais financiers représente les intérêts des emprunts déjà réalisés (voir tableau d'emprunt page 16) et des emprunts à venir (emprunts reportés et nouveaux emprunts).

Le montant des emprunts reportés en 2013 est de 2 012 K€. Leur réalisation est répartie sur 6 ans soit une réalisation de 1 341 K€ sur la période 2013-2016. Avec cette hypothèse, le montant des emprunts restants à réaliser au 1^{er} janvier 2017 sera de 676 K€.

2.2.2.7. Charges exceptionnelles (compte 67)

La participation de la ville à hauteur de 100 000 € par an pour le quartier d'habitat du Talin a été inscrite pendant les 4 années de la prospective.

2.3. Dépenses et recettes d'investissement

2.3.1. Orientations générales concernant l'investissement:

Les investissements structurants impactant plusieurs exercices budgétaires seront gérés depuis 2012 selon la procédure AP/CP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement) suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier rapport et pour accroître la lisibilité budgétaire tant en prévision qu'en réalisation.

Les constructions de nouveaux équipements ainsi que la rénovation d'équipements existants devront répondre aux objectifs d'économie d'énergie, d'accessibilité et de sécurité pour répondre aux enjeux de l'Agenda 21 qui a été voté en 2012.

2.3.2. Programme d'investissement

Le programme d'investissement répond à plusieurs objectifs :

1- Renforcer l'attractivité de la Ville

- **travaux en cours** : construction de la médiathèque-archives, rénovation des baignoires : création d'un atelier d'artiste
- **travaux démarrant en 2013** : groupe scolaire de centre ville Jules Ferry
- **travaux à l'étude** : construction d'une salle couverte pour les jeux d'adresse

2- Aménager la Ville et les quartiers

- **travaux achevés en 2012** : aménagement du parking de Toulboubou, plan village de la Houssaye
- **travaux en cours** : aménagement de l'Avenue de la Libération, réalisation du programme annuel de voirie intégrant eaux pluviales, accessibilité et sécurité, sectorisation du réseau d'éclairage public dans le quartier de Bolumet-Kerjalotte, poursuite des acquisitions foncières, aménagements d'espaces verts,
- **travaux démarrant en 2013** : sectorisation du réseau d'éclairage public à Kéropert, renouvellement des bornes électriques (marchés et fêtes foraines) place Aristide Briand, plan villages de l'Echantillon et de Kerficelle, installation d'un stade multisports (mini stadium)
- **travaux à l'étude** : aménagement du quartier de Stival.

3- Améliorer les services et les équipements publics

- **travaux achevés en 2012** : travaux d'assainissement à la chapelle La Houssaye, remplacement de la chaudière de la cuisine centrale, renouvellement des bornes incendie, travaux à l'auberge de jeunesse, restauration de la collection Gaston Schweitzer.
- **travaux en cours** : rénovation du logement du gardien du Faubourg de Verdun, extension du columbarium et reprise des concessions dans les cimetières, travaux annuels dans les écoles, mise à niveau annuelle des équipements sportifs, travaux d'entretien au Château des Rohan (cage d'escalier, drainage...), fin des travaux à la chapelle La Houssaye
- **travaux démarrant en 2013** : travaux au Palais des Congrès, installation de la vidéo protection, rénovation des retables de Saint Mériadec, poursuite du renouvellement des bornes incendie, rénovation de la cour de l'école Paul Langevin,
- **travaux à l'étude** : préservation du patrimoine des chapelles Saint Mériadec et Sainte Tréphine et de l'œuvre de Pierre Cadre en salle du conseil municipal

4- Améliorer la vie des associations

- **travaux achevés en 2012** : poursuite de la rénovation de l'immeuble rue Jouanno, aménagement de locaux associatifs à l'îlot des Récollets (VCP, les Arts Souilles), couverture du jeu de boules de Stival
- **travaux en cours** : mises aux normes électriques des locaux « cité Plessis »
- **travaux à l'étude** : construction de locaux pour la Kerlenn Pondi, création d'une académie d'art vocal à la Chapelle Saint Ivy

5- Moderniser et équiper les services communaux

- **travaux et opérations achevés en 2012** : renouvellement de la balayeuse de voirie
- **opérations en cours** : programme annuel de renouvellement des matériels du CTM, des véhicules, du mobilier de voirie, des matériels informatiques et de téléphonie

2.3.3. L'investissement 2013-2016 et le financement

Le programme d'investissement est calé sur un niveau de 4 700 000 € en 2012, 2013 et 2014 et de 4 000 000 € en 2015 et 2016. Il est donc proposé, par rapport au DOB 2012, d'augmenter le niveau d'investissement à 4 700 000 € en 2014 (+ 700 000 €)

Compte tenu de la gestion des investissements par la procédure AP-CP (médiathèque-archives, groupe scolaire de centre ville Jules Ferry, aménagement de l'Avenue de la Libération), les investissements non réalisés en 2012 ont été supprimés (- 2 241 043 €) et réinscrits en 2013 et 2014

Il en est de même des crédits de paiement concernant ces opérations et non utilisés en 2012 (subventions et emprunts). Les subventions non perçues en 2012 (361 571 €) ont été réinscrites en 2013 et les emprunts non réalisés (1 879 462 €) ont été réinscrits en 2013.

Au 1^{er} janvier 2013, le montant des investissements reportés (qui ne sont pas gérés selon la procédure AP-CP) est donc de **1 972 331 €**.

Programme d'investissement	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAUX 2013-2016
Total investissements BP+DM	4 352 K€	4 785 K€	6 600 K€	5 050 K€	4 000 K€	4 000 K€	19 650 K€
Subventions	678 K€	1 081K€	962K€	400 K€	200 K€	200 K€	1 762 K€
TA et amendes de police	140 K€	140 K€	145 K€	145 K€	145 K€	145 K€	580 K€
FC TVA	528 K€	701 K€	890 K€*	920 K€*	704 K€*	557 K€*	3 071 K€
Emprunts nouveaux	0	1 750 K€	2 156 K€	2 069 K€	1 626 K€	2 010 K€	7 861 K€

* Recettes calculées selon le taux de remboursement du F.C. T.V.A. : 15,482 % du montant des investissements de l'année N-1 (90% des investissements sont considérés éligibles).

Les subventions prévues concernent notamment l'opération médiathèque-archives, la construction du groupe scolaire de centre ville, le programme annuel de voirie et les opérations de rénovation et de préservation du patrimoine de la ville.

2.3.4. Conditions retenues pour le recours à l'emprunt

Année	2013	2014	2015	2016
Taux	4 %	4,50 %	4,50 %	4.5 %
Durée	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans

3. Prospective 2013-2016

3.1. Données de base

	<i>Données CA 2011</i>	CA 2012*	2013	2014	2015	2016
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT						
Total débit C21+C23-C211	4995	5655	6600	5050	4000	4000
FINANCEMENT DU PROGRAMME						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)	304	328	0	0	0	0
Ressources externes d'investissement	1346	1697	1997	1465	1049	902
Subventions spécifiques	678	849	962	400	200	200
Participations(T Aménagement, Amendes police)	140	147	145	145	145	145
FCTVA année de base+1	528	701	890	920	704	557
ANNUITE D'EMPRUNTS						
Annuité année de base	1254	1395	1120	1117	1113	1110
Contractés l'année de base + Restes à réaliser (RAR)			25	52	77	103
Taux retenus pour emprunts nouveaux			4,00%	4,50%	4,50%	4,50%
Durée retenue pour emprunts nouveaux			20 ans	20 ans	20 ans	20 ans
DONNEES DIVERSES ANNEE DE BASE						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)	304					
Subventions participations, F.C.T.V.A., DGE	1346					
Emprunts restant à réaliser	5100	2012				
HYPOTHESE DE COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT RESIDUEL PAR EMPRUNT						
		100	100	100	100	100

3.2. Hypothèses d'évolution des produits et des charges de fonctionnement

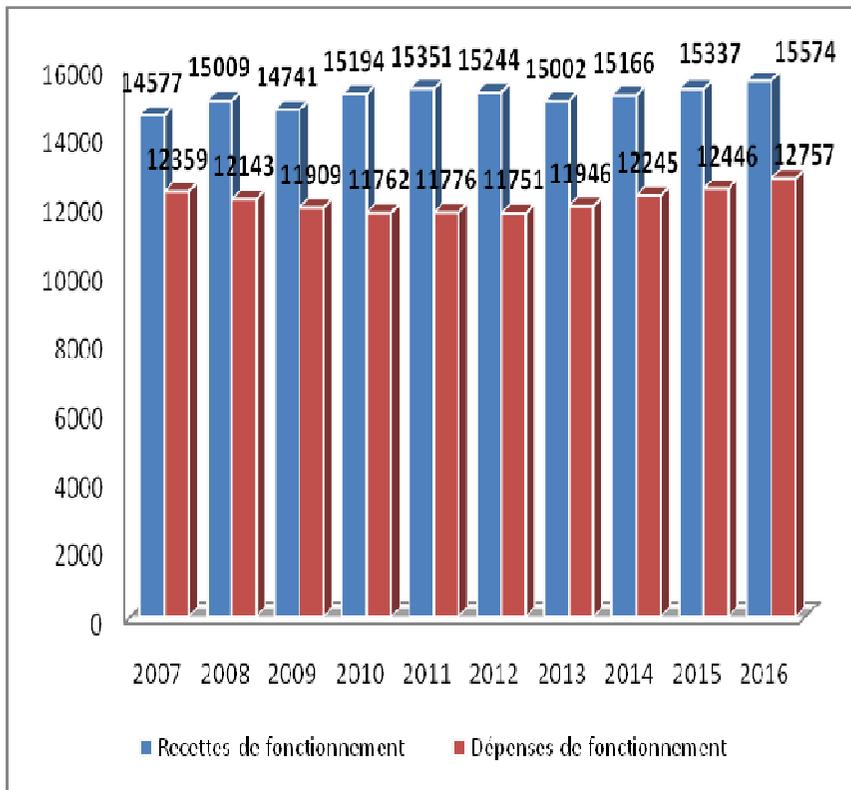
	CA 2011	TAUX	CA 2012*	TAUX	2013	TAUX	2014	TAUX	2015	TAUX	2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	15351	-0,69%	15244	-1,59%	15002	1,09%	15166	1,13%	15337	1,55%	15574
C70 : Ventes de produits	794	-9,4%	719	0,0%	719	1,5%	729	1,5%	740	1,5%	752
C752 : Locations immeubles	113	0,5%	113	1,5%	115	1,5%	117	1,5%	118	1,5%	120
C72 : Produits immobilisés (travaux en régie)	12	437,8%	63		0		0		0		0
C73 :Autres impôts et taxes	691	11,8%	773	-12,9%	673	0%	673	0%	673	0%	673
C7311 : Imposition directe	6642	3,14%	6850	3%	7056	3%	7267	3%	7485	3%	7710
C74 : Dotations de l'Etat:DGF,DSU,DSR,DNP,COMP,,,	4061	-0,5%	4041	-0,2%	4033	-1,5%	3973	-1,5%	3913	0,0%	3913
C74 : Autres dotations	534	-24,1%	405	-4,5%	387	0%	387	0%	387	0%	387
737321 : Attribution de compensation et DSC	2285	-7,9%	2104	-9%	1921	0%	1921	0%	1921	0%	1921
C6419-C6459 Atténuation charges personnel.	148	-34,1%	97	0%	97	0%	97	0%	97	0%	97
C76 : Produits financiers	67	-49,6%	34	-100%	0	0%	0	0%	0	0%	0
C77 produits exceptionnels	6	701,7%	45	0%	1	0%	1	0%	1	0%	1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	11776	-0,2%	11751	1,66%	11946	2,50%	12245	1,65%	12446	2,50%	12757
C60 : Achats et variations de stocks	1728	-1,5%	1702	2,5%	1745	2,5%	1788	2,5%	1833	2,5%	1879
C61 : Services extérieurs	721	40,1%	1010	0%	1010	4,0%	1050	0,0%	1050	4,0%	1092
C62 : Autres services extérieurs	813	-17,4%	671	-20%	537	8,0%	580	-3,0%	563	8,0%	608
C63 : Impôts et taxes	34	-7,8%	32	2%	32	2,0%	33	2,0%	34	2,0%	34
C64 : Charges de personnel	6689	-1,6%	6580	2%	6711	2,0%	6845	2,0%	6982	2,0%	7122
C65 : Autres charges de gestion courante	1786	-2,2%	1747	4%	1812	2,0%	1848	2,0%	1885	2,0%	1923
C66, et 67 (sauf C6611 et 68)	5	105,0%	9	950%	100	0,0%	100	0,0%	100	0,0%	100
C6611 : Intérêts des emprunts (pour mémoire)	421		405		479		550		611		666

3.3. Résultats de la simulation

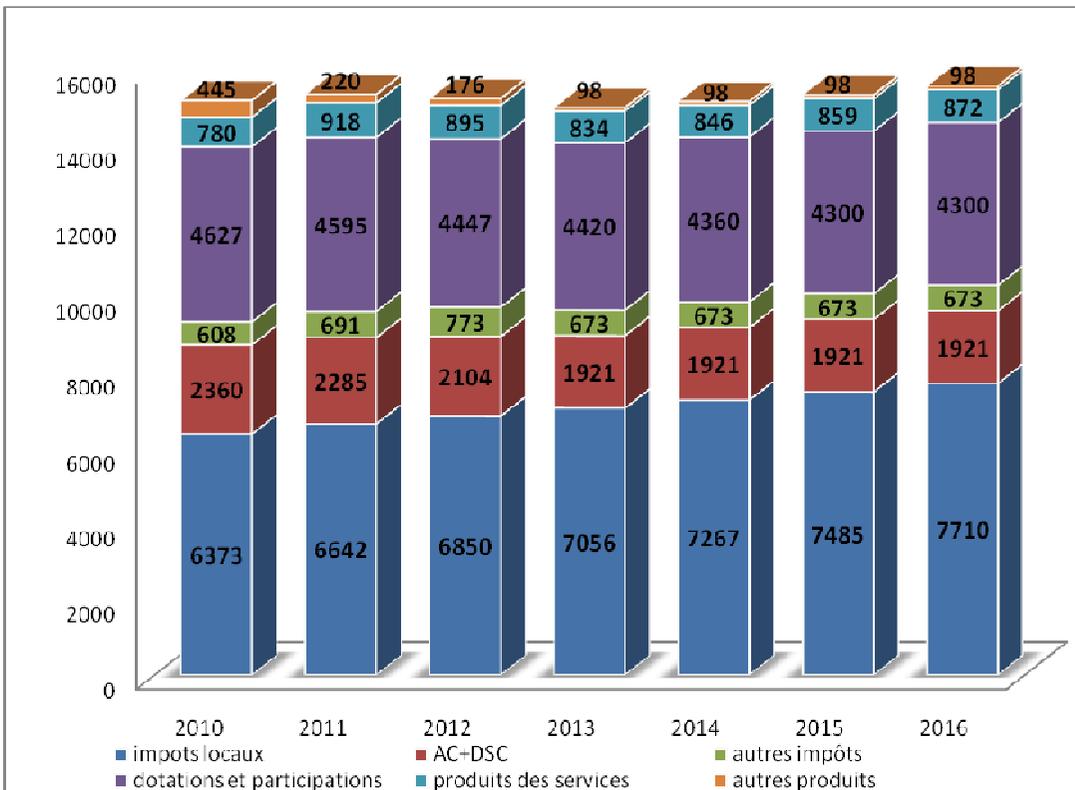
	CA2011	Taux	CA2012*	Taux	2013	Taux	2014	Taux	2015	Taux	2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	15351	-0,69%	15244	-1,59%	15002	1,09%	15166	1,13%	15337	1,55%	15574
Produit d'exploitation du domaine	918	-2,5%	895	-6,8%	834	1,5%	846	1,5%	859	1,5%	872
Dotations de l'état et autres subventions	4595	-3,2%	4447	-0,6%	4420	-1,4%	4360	-1,4%	4300	0,0%	4300
Impôts directs	691	11,8%	773	-12,9%	673	0,0%	673	0,0%	673	0,0%	673
Contributions directes	6642	3,1%	6850								
Augmentation induite des bases	0		0	3,0%	7056	3,0%	7267	3,0%	7485	3,0%	7710
Attribution Compensation et Dot Solidarité Com	2285	-7,9%	2104	-8,7%	1921		1921		1921		1921
Produits divers	220	-20,1%	176	-44,1%	98	0,0%	98	0,0%	98	0,0%	98
CHARGES COURANTES	11776	-0,21%	11751	1,66%	11946	2,50%	12245	1,65%	12446	2,50%	12757
Fournitures de services	3262	3,7%	3383	-2,7%	3291	3,9%	3418	0,8%	3446	3,9%	3578
Frais de personnel	6689	-1,6%	6580	2,0%	6711	2,0%	6845	2,0%	6982	2,0%	7122
Transferts versés	1786	-2,2%	1747	3,7%	1812	2,0%	1848	2,0%	1885	2,0%	1923
Autres charges	39	5,6%	41	220,3%	132	0,5%	133	0,5%	133	0,5%	134
ANNUITE DE LA DETTE	1254	7,3%	1353	-10,6%	1223	12,9%	1405	10,2%	1565	9,5%	1730
Annuité en cours année de base	1254		1353		1120		1117		1113		1110
Annuité emprunts reportés					25		52		77		103
Annuité emprunts contractés en 2013					78		159		159		159
Annuité emprunts contractés en 2014							78		159		159
Annuité emprunts contractés en 2015									57		125
Annuité emprunts contractés en 2016											74
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	2321		2140		1833		1516		1325		1087
RESSOURCES INTERNES D'INVESTISSEMENT	304		328		0		0		0		0
Résultat global disponible de l'exercice	450		747		615		0		0		0
AUTOFINANCEMENT CORRIGE	3074		3216		2448		1516		1325		1087
RESSOURCES EXTERNES D'INVESTISSEMENT	1346		3447		4152		3534		2675		2913
Subventions participations	1346		1697		1997		1465		1049		902
EMPRUNTS	0		1750		2156		2069		1626		2010
CAPACITE D'INVESTISSEMENT	4421		4913		4444		2981		2374		1990
PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	4995		5655		6600		5050		4000		4000

5. Analyse des résultats de la simulation 2012-2015

Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement



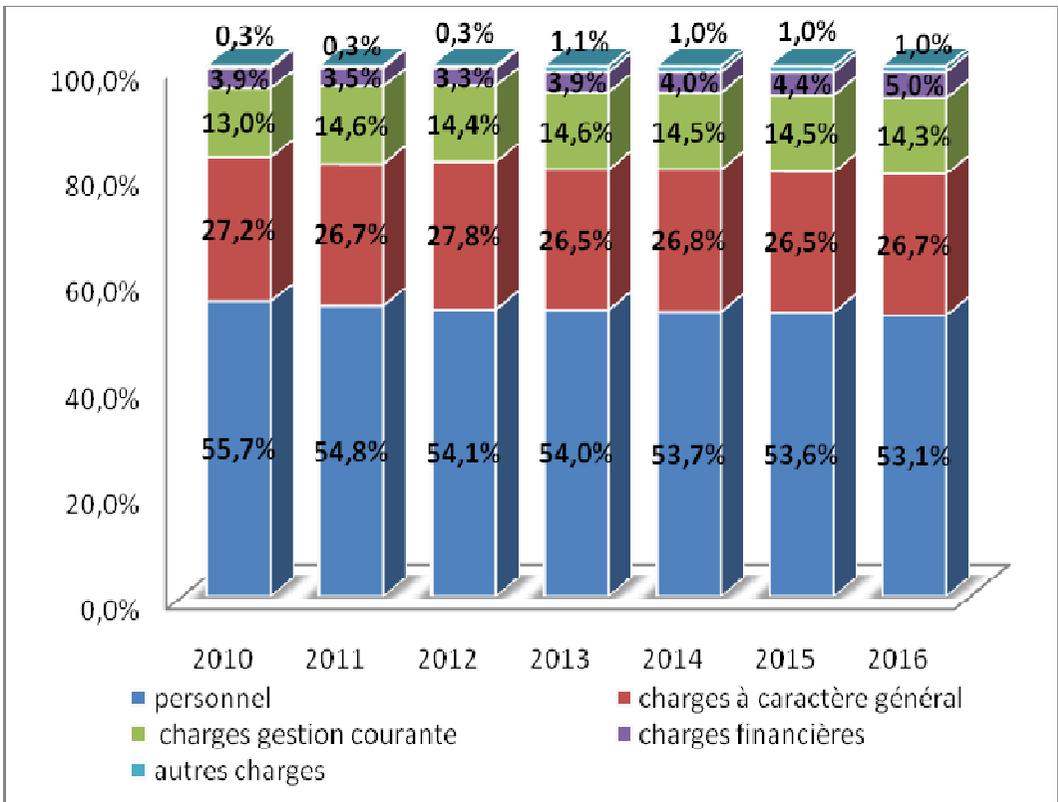
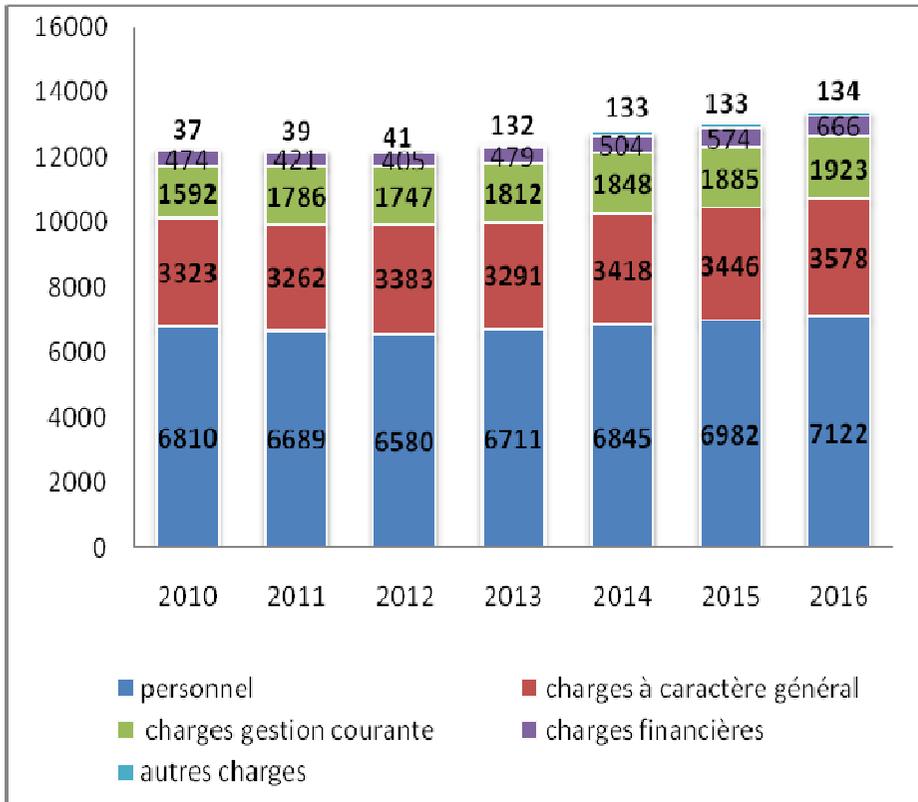
Evolution détaillée des recettes de fonctionnement



Compte tenu des hypothèses prises,

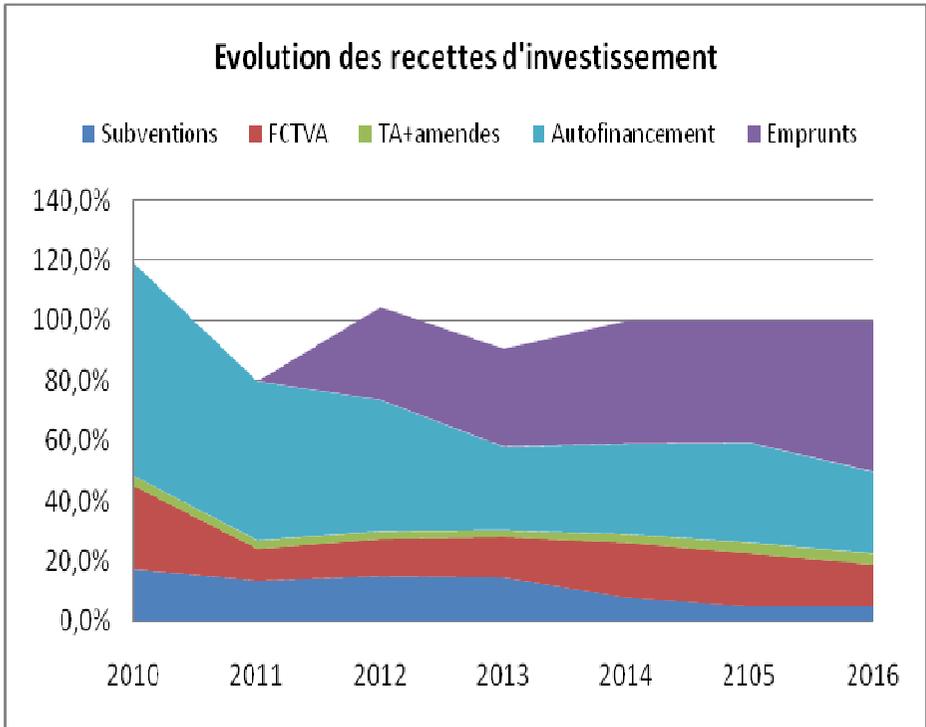
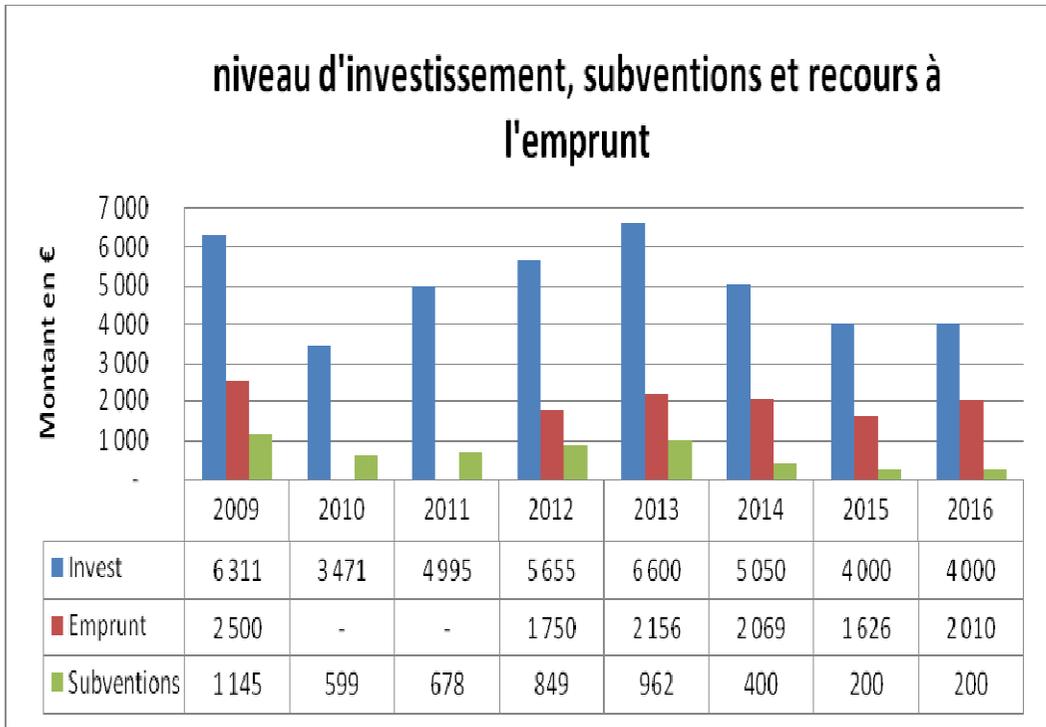
Après une baisse des recettes de fonctionnement en 2012 et 2013 du fait des transferts de compétences, elles progressent ensuite d'environ 0,54 % par an sur la période 2012-2016 essentiellement du fait de l'évolution du produit fiscal des 3 taxes.

Evolution détaillée des dépenses de fonctionnement



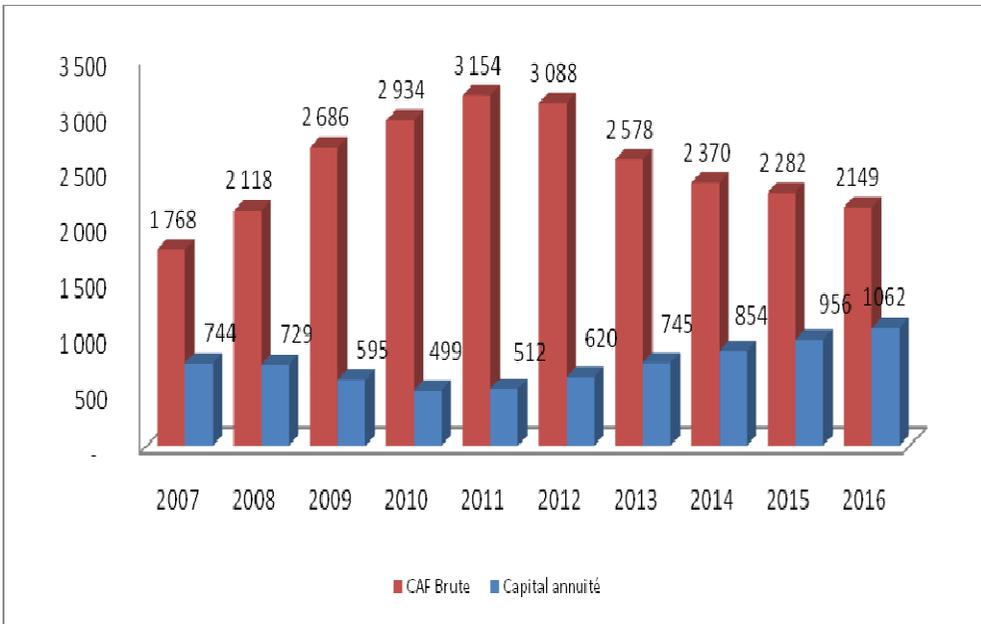
Compte tenu des hypothèses prises,
Les dépenses de fonctionnement progressent de 2,07 % par an entre 2012 et 2016
Après avoir diminué en 2011 et 2012 compte tenu des transferts de compétences, les dépenses de personnel progressent de 2 % par an et représentent environ 54 % des dépenses réelles sur la période étudiée.

Financement des investissements

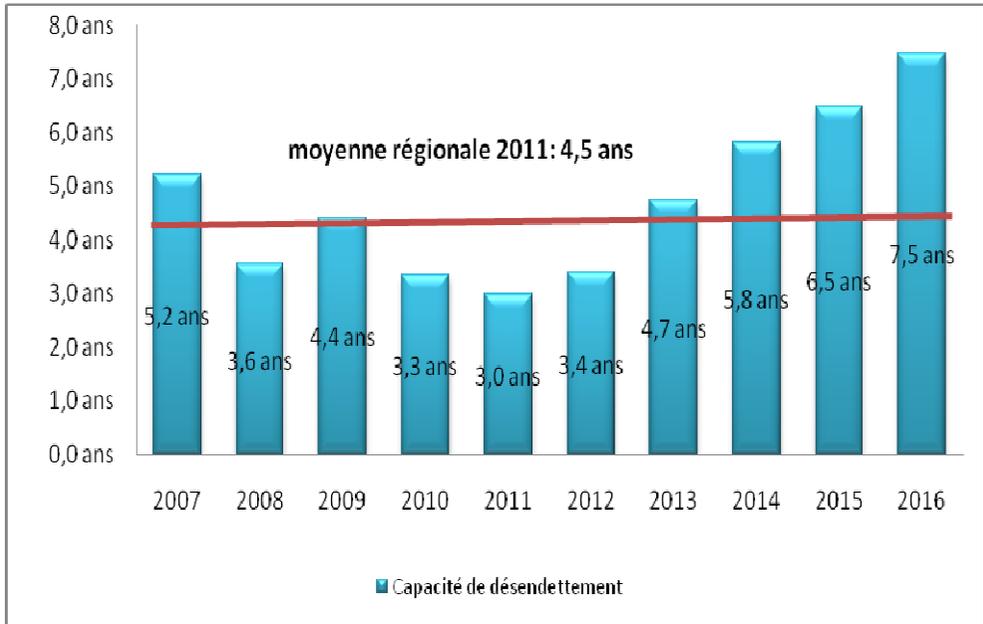


Compte tenu des hypothèses prises concernant le fonctionnement, compte tenu du niveau d'investissement retenu, compte tenu de la baisse prévisionnelle des subventions, le recours à l'emprunt devient plus important mais il sera possible de reconsidérer le niveau des investissements dès 2015 si cela est nécessaire.

Evolution de la capacité d'autofinancement



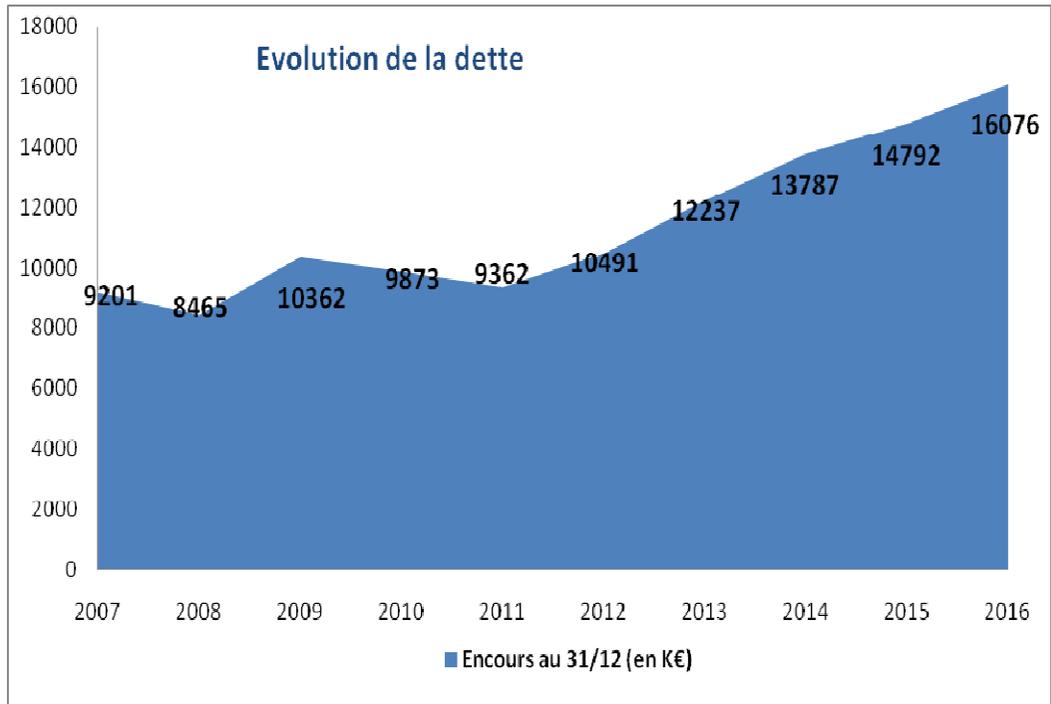
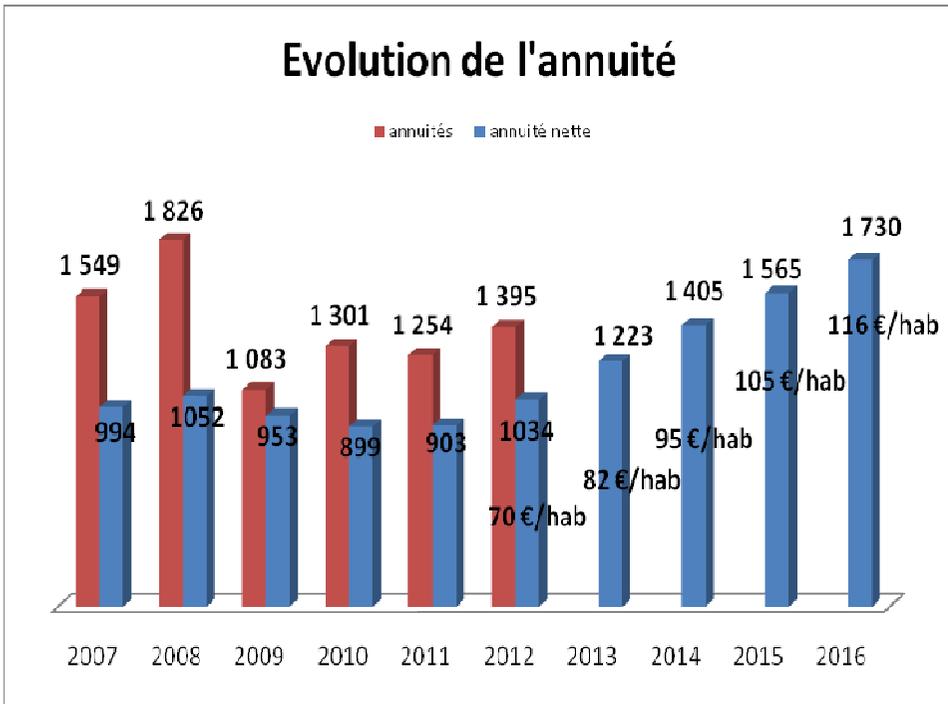
Evolution de la capacité de désendettement



La capacité d'autofinancement brute se maintient à un niveau élevé et permet de faire face au remboursement du capital de l'annuité et de dégager une bonne capacité d'autofinancement nette des investissements.

La capacité de désendettement qui prend en compte le niveau d'endettement et la maîtrise des recettes et des dépenses de fonctionnement reste correcte même en 2016 (inférieure à 10 ans).

Analyse de l'endettement



Le niveau de l'annuité reste bien maîtrisé. En 2016, le montant d'annuité par habitant se situe à 116 € et reste inférieur à la moyenne régionale 2011(118 €). A noter en 2012 la fin du remboursement des emprunts de la dette récupérable.

Le recours à l'emprunt (40 % des investissements sur la période) augmente parce que les investissements programmés à partir de 2014 mobilisent peu de subventions. Il passe de 33% en 2013 à 50 % en 2016. Le niveau de la dette reste cependant acceptable (1080 € par habitant).

6- Synthèse

Prospective 2013 - 2016

Stabilité de la fiscalité	Pas d'augmentation des taux d'imposition
Dotations de l'Etat (gel prévu sur 3 ans)	prévision à - 0,2 % en 2013 puis -1,5 % de 2014 à 2015
Une progression des recettes	Produits de fonctionnement +0,54 % en moyenne/an
Une progression des dépenses de fonctionnement	Charges de fonctionnement + 2,07% en moyenne/an
Un programme d'investissements de 19 650 K€ sur 4 ans	4 912 K€/an d'investissements
Une réalisation de 2013 à 2016 de 2/3 des emprunts reportés	1 341 K€
Une hypothèse de subventions d'investissements liées aux opérations prévues	440 K€ par an
L'application de ces hypothèses entraîne :	
Une annuité qui progresse mais supportable	1 481 K€ en moyenne sur 4 ans
Un autofinancement net positif correct	1 440 K€
Une bonne capacité d'investissement	2 947 K€ en moyenne
Un recours à l'emprunt plus important	1 965 K€ en moyenne soit 40 % de l'investissement
Une capacité de désendettement qui atteint	7,5 ans en 2016
Un niveau d'endettement de	1 082 €/habitant en 2016

En conclusion, cette nouvelle simulation financière confirme l'importance du dynamisme de nos bases fiscales pour assurer la progression des recettes. La baisse des dotations de l'Etat annoncée ou leur stabilité compte tenu de l'inflation entraîne une diminution de l'autofinancement. Une attention particulière devra être portée sur l'évolution de nos dépenses de fonctionnement au cours des prochaines années (+/-1 % dépenses = +/-120 000 €) pour améliorer l'autofinancement de nos investissements.

Pour financer les investissements, un recours plus important à l'emprunt est nécessaire compte tenu de la baisse prévisible des subventions d'investissements. L'augmentation de l'annuité de la dette entraînera aussi une diminution de l'autofinancement.

Au terme de cette prospective, la situation financière est saine et permet d'envisager un programme d'investissement plus soutenu sur 2013 et 2014 sans augmentation des taux d'imposition.

Pour une ville de PONTIVY attractive et solidaire en Centre Bretagne

